Communiqués de presse

-- Catégories - Transports --

Transports

Changer sa carte grise en ligne?: mode d'emploi

comeon

jeudi 23 f?vrier 2012

Résumé :

Depuis la mise en place du nouveau système, le changement de carte grise est presque devenu un jeu d'enfant...

Avec l'arrivée du nouveau système d'immatriculation, c'est toute l'organisation qui a été modifié. Aujourd'hui le système est centralisé au niveau national contrairement à l'ancien système régit par les départements. La numérotation des véhicules suit une chronologie nationale AA-123-AA contrairement aux anciens numéros qui faisaient apparaitre le numéro du département dans lequel le véhicule était immatriculé.

La grande nouveauté réside dans le fait de pouvoir solliciter un professionnel de l'automobile pour faire un changement de carte grise.

Ce changement de carte grise peut se faire directement par internet?: on parle de carte grise en ligne.

Eplaque, n°1 de l'immatriculation par internet, propose d'immatriculer vos véhicules en 24h. Il suffit de se connecter sur le site www.eplaque.fr pour calculer le prix de sa nouvelle carte grise. Une fois la commande validée, l'automobiliste doit envoyer ses documents d'immatriculation pour valider sa demande.

Ces documents sont les suivants?: certificat de cession, carte grise originale, demande d'immatriculation, pièce d'identité, justificatif de domicile.

Concernant les plaques d'immatriculation, Eplaque propose plusieurs matériaux et plusieurs formats de plaques. On retrouve des plaques en aluminium pas chères ainsi que des plaques en plexiglass haut de gamme.

Il est donc très facile de faire appel à Eplaque pour s'occuper de toutes les démarches d'immatriculation fastidieuses à entreprendre?!